
Madame Édith Royer et le P. Dehon (I)

Marcel Denis, scj

QUI EST MADAME ÉDITH ROYER (1841-1924) ?

1 André Dérumaux, dans un des volumes des « Études Carmélitaines », évoquait il y a plus de 25 ans la figure de Mme Edith Royer, dans un article de ce volume consacré au « Cœur ». Cet article s'intitulait « Crise ou évolution dans la dévotion des jeunes pour le Sacré-Cœur », article qui eut un grand retentissement à l'époque et qu'on cite encore bien que les « jeunes » d'alors (les « jeunes », un absolu qui fait long feu) aient aujourd'hui environ cinquante ans. Dérumaux considérait alors Mme Royer comme un des témoins les plus qualifiés de l'évolution de la dévotion au Sacré-Cœur. C'est à elle surtout que son exposé se réfère. Il signale que Mme Royer a redressé l'Œuvre de Mont martre qui se voulait trop exclusivement « adoratrice ». Grâce à son œuvre, l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, les valeurs d'expiation, de pénitence voulue par le Seigneur à Paray-le-Monial réintégrèrent le culte du Sacré-Cœur. Les encycliques de Pie XI et de Pie XII lui donnèrent raison.

2 Mme Royer, née Édith Chailan-Belval, naquit le 14 juin 1841, au village d'Aisy, au diocèse de Sens¹. On trouve dans son ascendance des âmes d'élite, tel ce chevalier de Belval qu'après plus de quarante-cinq ans de vie dans les camps se fit l'humble serviteur des pauvres dans la plus héroïque pénitence. Son père, à la vaste culture classique, professeur au collège Rollin à Paris, une fois revenu en son pays natal se fit le professeur de ses enfants et les

¹ Charles Boissard, op. cit., pp. 312-313. Nous suivons surtout la dernière biographie de Mme Royer : CHARLES BOISSARD. *La vie et le message de Madame Royer*. Paris. Lethielleux, 1960. Cette biographie est encore bien incomplète. Auparavant, le curé-doyen de Vézelay, le chanoine Despinay, avait publié un petit travail en 1930. Puis Maurice Berthon, aidé d'un petit-fils de Mme Royer fit paraître, en 1947 une biographie plus complète, sous le titre : *Mme Royer (1841-1924). Un Message du Sacré-Cœur*. Dillen. Paris.

conduisit jusqu'au baccalauréat. C'est à son école qu'Edith, très douée, apprit à lire le latin et le grec à livre ouvert.

3 Elle avait fait le projet d'entrer chez les Carmélites ou chez les Bénédictines. Cette hésitation lui fut fatale, car un cousin de son père, curé-doyen de Montbard, auquel ses parents s'étaient adressés, lui signifia qu'elle était dépourvue de vraie vocation. « Il n'entendait rien aux vocations religieuses, ce bien digne homme », dira plus tard Mme Royer à l'une de ses petites-filles. Edith fut mariée et entra sans complexe dans sa nouvelle destinée et elle devint, a-t-elle dit, « la plus heureuse des épouses et la plus heureuse des mères ». Par son mariage, elle était devenue Mme Royer et bientôt, par suite de la mort de sa belle-mère, elle devait assumer la charge de maîtresse de maison dans un milieu très cosu. Elle le fit à la satisfaction de tous. Par ailleurs, elle vivait d'une vie spirituelle élevée, toute dévouée aux pauvres, pour qui elle faisait des travaux divers. Son beau-père appréciait beaucoup aussi le concours qu'elle lui donnait dans la gestion de sa grosse fortune, tandis que son mari s'occupait de divers travaux intellectuels. Elle tint à élever son premier enfant, né en 1863, sans le mettre en nourrice, comme c'était la coutume des riches d'alors.

4 Vers la fin de 1863, vint comme curé à Saint-Remy, où résidaient les Royer, un jeune prêtre de 32 ans, nommé M. Lalourcey². Ce prêtre était pieux et surnaturel, d'une nature entreprenante et enthousiaste, mais manquait de prudence et peut-être de jugement. Mme Royer, dont la vie spirituelle était déjà très élevée, de l'ordre mystique, s'adressa à lui pour ses confessions et pour obtenir une direction dans sa vie intérieure. Le jeune abbé, sans doute ébloui par des grâces d'intimité divine dont il n'avait pas idée, dut se dire que cette personne s'était fourvoyée en vivant dans le monde, la questionna sur son passé, ses désirs de vie religieuse et lui déclara : « Vous avez commis en vous mariant une grave faute d'infidélité à votre vœu de virginité ». Ce fut pour la conscience délicate de la jeune femme de 22 ans un coup des plus profonds et elle allait se répétant : « Mon mariage, ma grande infidélité... ». Cette impression angoissante se compliqua encore du fait que le curé de Saint-Remy lui fit faire un vœu d'obéissance à sa personne. Heureusement, elle avait quelquefois l'occasion d'aller voir sa sœur carmélite à Dijon et là elle trouvait dans les conversations avec la Mère Prieure des lumières pour sa vie intérieure. Mais la lumière complète ne se fit que lors d'un voyage à Paris où elle eut l'occasion de s'ouvrir au P. Olivaint, le célèbre jésuite qui allait bientôt être massacré avec les otages de la Commune. Le Père la rassura entièrement en lui assurant qu'elle n'avait pas offensé le Seigneur en se

² L'abbé Lalourcey devait rester curé de Saint-Remy jusqu'à sa mort en 1909, l'âge de 77 ans.

mariant. Il lui donna aussi des conseils judicieux pour la vie d'oraison, conseils qui devaient lui servir, selon son témoignage, toute sa vie durant.

5 Dès les premières années de son mariage, Mme Royer se sentit appelée par le Seigneur à une vie de pénitence réparatrice³ et son cas fait songer à d'autres jeunes femmes, comme Anne-Marie Taïgi, Mme Acarie... Peut-être fit-elle alors le vœu de victime. Ce qui est sûr c'est qu'à la fin de sa vie, elle fit cette confidence à l'une de ses petites-filles : « Il est des âmes qui font trop volontiers le Vœu de victime. Si une âme n'est pas tout-à fait détachée d'elle-même et des retours de l'esprit propre, il lui adviendra de prendre pour des épreuves attirées sur elle par le vœu de victime les banales conséquences de ses défauts mal mortifiés au lieu de travailler à leur correction... Il n'y a qu'une seule victime placée au-dessus de tout risque d'illusion, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

6 Sa vie de mortification, de dévotion ne la gênait en rien dans tous ses devoirs d'épouse et de mère, voire dans la gestion des affaires où elle était le bras droit de son beau-père qui ne tarissait pas d'éloge sur son savoir-faire.

7 En 1870, quelques jours après la déclaration de guerre franco-allemande, Notre-Seigneur la gratifie de visions intellectuelles, l'appelant à la pénitence, non plus seulement pour sa vie personnelle, mais, comme elle dit, quant « aux événements du monde ». C'est aussi à cette date qu'elle se sent attirée vers la dévotion au Sacré-Cœur et à la prière pour l'union des chrétiens (comme on disait alors : pour le retour des hérétiques et des schismatiques).

8 L'année 1873 est restée célèbre dans l'histoire de l'Église de France par l'inauguration des premiers grands pèlerinages, facilités par les chemins de fer. On renouait avec une tradition médiévale.

9 Mme Royer prit ainsi part aux pèlerinages à Paray-le-Monial et ce fut comme une nouvelle étape dans sa vie spirituelle. Dans le recueillement de la chapelle des apparitions, elle bénéficia de visions intellectuelles de Notre-Seigneur qui demandait non pas tant des témoignages extérieurs⁴, mais « des cœurs, pour s'unir au sien, en esprit de victime... » Le Seigneur lui demandait aussi d'intervenir auprès de l'autorité ecclésiastique afin de faire instituer l'association expiatrice, car il fallait « ramener les fidèles à la pénitence comme au fruit et à l'accompagnement nécessaire de la dévotion au Cœur de Jésus »⁵. Elle-même reçut de grandes grâces de purification qui allaient la préparer à la faveur insigne des épousailles mystiques dont elle fut gratifiée

³ Sa mortification n'était pas seulement corporelle (jeunes rigoureux, cilice...), mais elle se faisait toute à tous dans la plus profonde abnégation, le service des pauvres femmes en couches, les humbles travaux domestiques partagés avec les servantes...

⁴ Il faut se rappeler qu'on était à l'époque du projet de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre.

⁵ Ch. Boissard, op. cit., p. 114.

vers cette époque. Notre-Seigneur lui montrant son Cœur tout brûlant, tout embrasé d'amour, la pressait de convier les âmes à la prière et à la pénitence en honorant son Cœur.

10 À Paray, Mme Royer eut aussi la faveur d'une vision de Ste Marguerite-Marie qui lui était donnée comme directrice pour répondre aux désirs de Notre-Seigneur, lui faisant remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle forme de dévotion, mais d'un approfondissement du culte du Sacré-Cœur.

11 Le Sacré-Cœur lui apparaissait les bras étendus « avec son cœur éclatant, embrasé, au milieu de sa poitrine »⁶, en demandant « des âmes décidées à une pratique persévérante de la prière et de la pénitence... »

12 Mme Royer se soumit aux désirs du Seigneur et rédigea une requête à l'autorité ecclésiastique pour l'Association de prière et de pénitence, selon les lumières reçues. Il n'y eut pour le moment aucune suite, mais le terrain était préparé surtout pour ce qui regarde l'évêque du lieu, Mgr Rivet⁷. Quelques amies intimes de Mme Royer, à titre purement privé, sont initiées aux pratiques de la future Association de prière et de pénitence. Mme Royer insistait, selon les désirs du Seigneur, sur le soin à éviter toute immixtion de la politique dans l'œuvre à établir. Le Seigneur continuait à lui montrer par visions intellectuelles qu'il voulait que l'esprit de l'Association fût la pénitence, l'expiation, l'immolation. En 1877, Mme Royer eut l'occasion de s'entretenir avec le cardinal Guibert⁸ des lumières reçues pour son projet d'Association tandis que des amies influentes intervenaient auprès de Mgr Rivet qui institua canoniquement une Association de prière et de pénitence en l'Église Saint-Michel de Dijon où était curé un prêtre auquel M. Thibault, le Sup. du Grand Séminaire de Dijon avait adressé Mme Royer pour la soustraire, au moins de temps à autre, à la direction autoritaire de M. Lalourcey, le curé de Saint-Remy. Malheureusement, Mgr Rivet donna à l'Association demandée par le Seigneur, non le nom proposé par Mme Royer, mais un autre de son invention personnelle, assez ambigu et dans la suite prohibée par le Saint-Siège, après les affaires malheureuses de Loigny : Association du Sacré-Cœur de Jésus Pénitent pour nous. Mgr Rivet institua aussi une commission d'enquête pour juger de la nature des communications

⁶ Ibid., p. 120. Cette vision est à l'origine du « Sacré-Cœur de Montmartre », aux bras étendus.

⁷ Mgr Rivet (François-Victor) fut promu évêque de Dijon le 13 septembre 1838, à l'âge de quarante-deux ans. Il fit partie de l'opposition au Concile de Vatican I, mais se soumit dans la suite. En 1841, il avait fait choix de l'abbé d'Arbaumont (le P. Jean du Sacré-Cœur) comme secrétaire particulier.

⁸ Le cardinal Guibert (1802-1886), archevêque de Paris appartenait à la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Il avait été aussi archevêque de Tours et vint à Paris en 1873, où il prit très à cœur l'œuvre du « Vœu national ». Ce fut lui qui choisit Montmartre pour l'érection de la basilique du Sacré-Cœur. Le 10 janvier 1875, il ouvrit l'université catholique de Paris.

surnaturelles de Mme Royer et par contrecoup du bien-fondé de l'Association demandée par elle. La commission qui entendit aussi Mme Royer « conclut (à l'unanimité) au caractère surnaturel des révélations » qui lui avaient été faites⁹. Discrètement, la commission faisait aussi quelques suggestions, entre autres de revenir au titre indiqué par le Seigneur « dans les révélations faites à Mme Royer » : Association de pénitence et de prière en union avec le Sacré-Cœur de Jésus. Fort de cette approbation de la commission, Mgr Rivet ne tarda pas à donner à l'Association de nouvelles preuves de son estime en demandant l'affiliation à l'archiconfrérie du vœu national de Montmartre. Le cardinal Guibert fit davantage, il obtint de Rome de modifier les Statuts de Montmartre, de faire de l'Association de pénitence le degré supérieur de l'Archiconfrérie de Montmartre (octobre 1882). Cependant l'Association de Dijon continuait à subsister pour ne pas paraître restreinte à la France, comme Montmartre d'alors.

13 Depuis 1880, les Royer s'étaient établis au château de Quincy (près de Montbard). Mme Royer y fit une grave maladie, au point d'être réduite à l'agonie, quand son mari eut l'idée d'offrir au Seigneur la moitié de sa vie pour l'épouse qu'il chérissait. Le Seigneur sembla exaucer cette prière, car Mme Royer put se lever presque aussitôt. D'autres épreuves survinrent : mort de son père, de son beau-père, d'un gendre et enfin de son mari, âgé seulement de 52 ans. En 1893, elle obtint une chapelle domestique (avec présence du Saint-Sacrement). Elle prit aussi un appartement à Paris, où elle séjournait une partie de l'année, auprès de sa fille Claire devenue veuve après quelques mois de mariage et entrée dans ce qu'on appellerait de nos jours un Institut séculier. Dans la suite Mme Royer entra également dans cet Institut. L'Association « du Sacré-Cœur de Jésus, Pénitent pour nous », se répandit rapidement grâce au zèle de l'abbé Cegaut, curé de Saint-Michel de Dijon, le siège de l'Association. En 1883, il y avait déjà 90.000 adhérents, sans compter les nombreuses Institutions religieuses qui demandèrent leur affiliation. Mais la grosse part de la propagande est due à l'action énergique d'une dame de la région d'Arles, la Baronne du Roure. Cette dame entreprit la publication de nombreuses feuilles ou livrets écrits dans un style alerte qui incitaient les chrétiens à l'expiation, à la pénitence, à la prière. Elle avait la confiance de l'archevêque d'Aix, Mgr Forcade¹⁰ et aussi de Mgr Mermillod. Voici quelques titres de ces publications : Le grand remède ; L'esprit de Victime ; La Pénitence par amour ; Le feu est à la maison...¹¹ En 1882, avait

⁹ La dernière séance eut lieu en janvier 1880. Charles Boissard, op cit., p. 154.

¹⁰ Mgr Forcade (1816-1885) était né à Versailles. Promu d'abord évêque de Nevers en 1846, il fut transféré à Aix-en-Provence en 1875. On reste surpris de la manière dont il entra à fond dans le sillage de la Baronne du Roure, alors qu'il semble avoir réprouvé la direction un peu trop « mystique » de certains de ses prêtres, comme l'abbé Prévot, l'abbé Gervais.

¹¹ Ce fut un peu une mode de l'époque que cette prolifération de billets de propagande.

paru un opuscule dont le retentissement fut assez considérable : « Eclaircissement sur l'Association du Sacré-Cœur, Pénitent pour nous », publié avec l'imprimatur de Mgr Forcade. On y disait explicitement que l'Association avait été demandée à une âme privilégiée par le Seigneur lui-même. Dans le 10^e Synode de son archidiocèse, Mgr Forcade demandait que l'Association fût établie dans chaque paroisse. Mgr Mermillod fut chargé en 1883 de parler de l'Association au Pape Léon XIII et de présenter la statue du Sacré-Cœur aux bras étendus. Le Saint-Père l'agréa pleinement et mit la statue sur son bureau ce qui ne contribua pas peu à assurer sa diffusion dans le monde entier. À Montmartre même, on n'attendit pas que l'édifice fût achevé pour introniser cette statue dans les locaux provisoires, statue qui devait être connue dans la suite comme le « Sacré-Cœur de Montmartre ». Le centre d'Aix lança encore un opuscule de propagande intitulé : « La situation présente et la pénitence ». Puis on assista à la disparition des zélateurs et des protecteurs de l'œuvre qui moururent à peu d'années d'intervalle, la Baronne du Roure, Mgr Forcade, Mgr Rivet... Quant à Mme Royer elle devait vivre encore de longues années.

14 Il est intéressant de noter que les années fortes de propagande pour l'œuvre de pénitence, selon le terme préféré par Mme Royer, sont aussi celles où le P. Dehon lance sa vaste campagne de prière et de pénitence réparatrice dans le clergé français par l'intermédiaire de Mgr Gay. L'évêque de Viviers présentait ainsi cette croisade : « Un pieux et savant évêque (Mgr Gay) a eu la pensée de réunir tout le clergé français dans une vaste conjuration de prières et de sacrifices... » (6 novembre 1882).

15 Une ère de difficulté s'ouvrit entre 1887 et 1893 par le fait d'une fausse mystique, Mathilde Marchât, qui établit une communauté du, « Sacré-Cœur de Jésus Pénitent » à Loigny dans un contexte de « révélations » où l'élément politique était majeur : drapeau du Sacré-Cœur, joint à celui de Notre-Dame de Lourdes qui devaient donner une éclatante victoire à un descendant de Louis XVI. La voyante persévérant dans une propagande malsaine dut être excommuniée. Après sa mort, la communauté qu'elle avait réunie se dispersa (1899), mais auparavant le Saint-Office, en 1893, avait prohibé le titre de « *Jésus Pénitent* ». Ceci ne fut pas sans susciter des étonnements scandalisés quant au titre de l'Œuvre établie à Saint-Michel de Dijon.

16 Comme on l'a dit, c'est Mgr Rivet qui avait imposé le titre incriminé à l'Association, contre le vœu et l'avis discret de Mme Royer et de la Commission d'enquête de Dijon. Sur le conseil du cardinal Richard, le Supérieur des chapelains de Montmartre, le P. Lemius, partit pour Rome¹²,

Qu'on se rappelle le succès des fameuses « Paillettes d'or » périodiques.

¹² Le P. Fondateur eut l'occasion de rencontrer à Rome et sans doute à Paris le P. Lemius, des Oblats de Marie Immaculée, successeur du P. Rey ([NQT 12/16](#)). Le P. Lemius fut un des grands prédicateurs du culte du Sacré-Cœur en France.

après avoir reçu quelques suggestions de Mme Royer pour un nouveau Statut où l'Association recevait un nouveau nom, un Statut autonome, et sur tout une destination universelle¹³. On demandait aux associés un jour spécial de pénitence ainsi que deux rendez-vous quotidiens auprès du Sacré-Cœur de Jésus.

17 Dès 1884, des Dames zélatrices de l'Association de Dijon avaient exprimé le désir de pouvoir de temps à autre se réunir en récollection à Saint-Remy. Mme Royer était sympathique à ce désir qui correspondait à des lumières reçues du Seigneur. Elle eut désiré des « religieuses cloîtrées, pénitentes, adoratrices du Saint-Sacrement... ». Et même en 1887, il sembla à Mme Royer que notre-Seigneur voulait « des prêtres du Sacré-Cœur, religieux destinés à servir d'auxiliaire au clergé dans l'évangélisation des campagnes »¹⁴, avec prédication, enseignement de la jeunesse et soin d'aspirants au sacerdoce. On fit des ouvertures aux prêtres du Prado, aux bénédictins de la Pierre-qui-Vire. Le biographe de Mme Royer écrit encore : « Le P. Dehon, fondateur des Pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, étudia pendant plusieurs mois le projet... et finalement se récusa »¹⁵.

18 Deux autres prêtres (les abbés Boyreau et Pernet) envisagèrent d'établir un nouvel Institut, puis se désistèrent, si bien que « les Prêtres du Sacré-Cœur ne virent pas le jour »¹⁶.

19 L'affaire des religieuses se compliqua par suite de l'obstination de M. Lalourcey à suivre une pseudo-mystique et à la choisir comme fondatrice ou, au moins, à la présenter comme Supérieure des religieuses qui viendraient éventuellement se fixer à Saint-Remy. Finalement Mgr Oury, évêque de Dijon, établit une communauté de Bernardines dans la maison de Mme Royer en 1898. Il est assez intéressant de signaler que ces « Bernardines » étaient les descendantes des religieuses qui n'avaient pas voulu suivre les révoltées de Port-Royal-des-Champs. Après la Révolution, ne pouvant entretenir leurs vastes bâtiments de Paris, elles allèrent abriter leur pauvreté à Besançon. C'est de là que vinrent les religieuses envoyées à Saint-Remy. Comme beaucoup de contemplatives d'avant la Révolution, elles avaient dans leur Règle l'Adoration du Saint-Sacrement. M. Cegaut pensa également établir à Dijon un foyer d'adoration et d'expiation. Il choisit quelques-unes des tertiaires de Saint François, groupées autour de M^{lle} Déthel, pour former l'Institut des Franciscaines adoratrices du Sacré-Cœur. Quant à Mme Royer, elle continuait dans une vie spirituelle toujours plus profonde à vivre en parfaite maîtresse de maison, toute dévouée à ses enfants et petits-enfants, n'imposant à personne de son entourage, particulièrement nombreux au

¹³ Ces requêtes furent accordées par Rome dans les Brefs de mars et avril 1894

¹⁴ Charles Boissard, op. cit., pp. 199-200.

¹⁵ Ibid., p. 200.

¹⁶ Ibid., p. 200.

temps des vacances, ses formes de dévotion. Au début du siècle, elle s'installe, en hiver, avec sa fille Claire à côté de la Basilique de Montmartre, parmi les zélatrices du Sacré-Cœur. Quand les Oblats seront remplacés en 1903, lors des expulsions des religieux, par des prêtres séculiers, elle s'emploie particulièrement à maintenir discrètement l'Œuvre de Montmartre dans sa ligne : « On voudrait, écrit-elle, supprimer la pénitence, la noyer dans les œuvres d'adoration, des insignes et des médailles... ».

20 Malgré l'ombre dont s'entourait Mme Royer, elle impressionnait profondément son entourage ou même ceux qui la rencontraient occasionnellement comme par hasard. Dans la région de Dijon, on la regardait comme une seconde sainte Jeanne de Chantal. Tel témoin discret de sa prière la vit parfois en extase, élevée de terre, le visage embrasé. Ce qui, selon la tradition mystique de l'Église, témoigne souvent d'un état d'oraison élevé. À Paris, les zélatrices et les habitués de Montmartre la tenaient pour une sainte, mais sans rien manifester au dehors de leur profonde vénération, pour ne pas la peiner. Un prêtre du ministère qui ne la connaissait pas fut bouleversé d'une simple rencontre dans un escalier où leurs regards se croisèrent : « Je viens de voir, dit-il aux personnes chez qui il allait, comme la face du Christ... ».

21 Dès les premiers mois de 1914, elle sortit un peu de sa réserve pour supplier qu'on prie et qu'on fasse pénitence, disant que la guerre était proche. Un prêtre qui la rencontrait quelquefois chez ses enfants à cette époque a donné d'elle ce témoignage : « Ce qui frappait d'abord, dit-il, c'était une humilité extraordinaire, un détachement de soi-même, la sainte indifférence et l'obéissance absolue... Son regard surtout me frappa. Profonds, lumineux, sereins, ses yeux paraissaient toujours fixer quelque chose d'invisible et de ravissant... Elle n'avait rien d'une illuminée..., un tempérament merveilleusement équilibré. Sa bienveillance et sa charité étaient immenses... »¹⁷.

22 Mme Royer s'employa aussi à soutenir l'apostolat de plusieurs prêtres, entre autres, un vicaire de Paris et le P. Marie-Clément Staub, assomptionniste. Elle demandait surtout un profond désintéressement, une prédication qui s'attachât à la personne même de Jésus. « La dévotion au Sacré-Cœur, disait-elle, n'est pas une pratique de piété... C'est la vie tout entière embrasée par l'amour divin... ».

23 Le P. Marie Clément entra vraiment dans l'esprit de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence et introduisit une manière d'apostolat paroissial sous forme de « *retraites du Sacré-Cœur* » dont le but était de faire « de sa vie de chaque pour une vie réparatrice pour soi et pour les autres », voulant faire de chaque chrétien « un priant et un pénitent ». Son succès rappelle celui du P.

¹⁷ Charles Boissard, op. cit., pp. 312-313.

Mateo Crawley. Il rénova bien des paroisses aux États-Unis et au Canada. Le Père recourait aussi à des brochures enflammées pour prolonger son apostolat. Le Pape Pie X apprécia spécialement celle consacrée « à la journée réparatrice du prêtre ». Le P. Clément, qui mourut à Québec en 1936, soumit également à son Supérieur un projet d'institut religieux féminin d'aides paroissiales (Sœurs de sainte Jeanne d'Arc). Mme Royer eut aussi une grande influence sur la co-fondatrice des Petites Sœur de l'Assomption, Sœur Marie du Saint-Sacrement (Eugénie Jacobs) qui tenait la dame comme son ange directeur pour « entrer dans le Cœur de Notre-Seigneur ». Pendant la guerre de 1914-1918, Mme Royer s'offrit au Seigneur « pour souffrir tout ce que Dieu voudrait pour la Sainte Église ».

24 Elle fut dès lors prise d'un mal qui déconcertait les médecins et qu'elle interprétait comme la réponse d'en-haut à son vœu de victime »¹⁸. D'ailleurs les peines et les souffrances ne la quittèrent plus jusqu'à sa mort qui survint le 3 avril 1924¹⁹.

25 *N.B.* - Dans la seconde partie de cette étude, qui sera publiée dans le prochain numéro de la revue, on parlera plus spécialement des relations du P. Dehon avec les milieux de Dijon et de Saint-Remy, où l'on espérait beaucoup, selon les vœux de Mme Royer, des « Prêtres du Sacré-Cœur ».

(à suivre...)

(Texte reproduit en collaboration
avec la province de l'Europe Francophone)

¹⁸ Charles Boissard, op.cit., p. 299.

¹⁹ Le biographe de Mme Royer rapporte qu'une moniale cistercienne allemande qui avait dû être rapatriée du couvent de Saint-Remy et qui se trouvait au monastère de Thyrnau aperçut le soir de la mort de Mme Royer, du côté de la France, « un globe tout brillant (qui) semait sa lumière sur un long chemin » dans le ciel obscur. Cette religieuse témoin du phénomène ainsi qu'une consœur, se rappela en recevant plus tard l'annonce du décès de Mme Royer que celle-ci, cédant à sa naïve requête, lui avait promis un « signe » quand elle rendrait son âme à Dieu.